BOURSE AU PERMIS DE LA VILLE DE ST QUENTIN

Afin de favoriser la mobilité et le parcours professionnel des jeunes, la ville octroie une aide au permis de conduire de 500 € en échange de 70 heures de contribution citoyenne au sein d'un service municipal.

être domicilié.e à Saint-Quentin
être âgé.e de 17 à 25 ans
être inscrit dans une auto-école partenaire de la Ville

Pour tout renseignement et inscription :
Pôle Jeunesse
27 rue Victor Basch
02100 St Quentin
Tél : 03 23 06 90 40
Mail : pole.jeunesse@saint-quentin.fr

https://www.saint-quentin.fr/actualite/2578/283-actualites.htm

Hôtel de Ville de St Quentin:
BP 345
02107 - Saint-Quentin
https://www.saint-quentin.fr/